

PROTECTIONS PÉRIODIQUES AU SNA CE UNE AVANCÉE CONCRÈTE !

À l'issue de la FS de ce jour, le chef du SNA a annoncé que les protections périodiques seraient désormais mises à disposition dans les toilettes au SNA CE, en cohérence avec la demande formulée par FO en déclaration liminaire.

FO salue cette avancée concrète, utile et attendue. C'est le sens du travail que nous menons sur ce sujet depuis la fin de l'année 2024 : faire en sorte que l'accès à ces protections soit réellement simple, discret et adapté aux besoins des agentes.

Se préoccuper de la qualité de vie au travail, c'est ouvrir les yeux sur les contraintes réelles de chacun et mettre en place les solutions qui permettent de les faire disparaître, autant que possible. Sur ce sujet, il ne s'agit pas d'affichage, mais de mesures concrètes qui facilitent réellement le quotidien.

Comme à l'ENAC, le SNA CE montre qu'il n'est pas nécessaire d'attendre une réglementation nationale pour avancer et faciliter la vie des femmes au travail.

Cette décision va donc dans le bon sens. Elle confirme aussi qu'à force de porter ce sujet avec constance, on peut faire bouger les choses. Il faut maintenant aller plus loin, avec un état des lieux national à la DGAC pour identifier les situations existantes et généraliser partout les solutions les plus adaptées.

Déclaration liminaire du SNNA FO en FS du SNA CE le 24.03.26

« Nous souhaitons formuler une réserve quant aux modalités actuelles de mise à disposition des protections périodiques pour les agents.

En effet, si nous saluons l'initiative visant à améliorer les conditions de travail et le bien-être des personnels, nous constatons que le dispositif retenu, limité aux armoires à pharmacie, ne répond pas pleinement aux besoins ni aux enjeux identifiés.

Ce mode de distribution soulève plusieurs difficultés, notamment en termes d'accessibilité, de discrétion et d'adaptation aux réalités du terrain. Il peut également constituer un frein à l'utilisation effective de ces protections par les agentes concernées.

En conséquence, nous exprimons notre insatisfaction globale quant à cette mise en place et appelons à une réflexion complémentaire afin de proposer des modalités plus adaptées, plus accessibles et réellement inclusives.

Nous restons disponibles pour contribuer à l'amélioration de ce dispositif dans un esprit constructif. »

